



PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 DECEMBRE 2024

Le vingt-trois décembre deux mille vingt-quatre, dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS :

Nathalie KHEMDOUDI, Christine BOUILLOT, Claudine CORNU, Joël CORPET, Jean Luc MEUNIER, Aline ROUSSEAUX, Joëlle DE MATTEIS, Valérie THEVENOT, Denis RAUX

ABSENTS :

Roxane COLLINET avec pouvoir Nathalie KHEMDOUDI

Pierre FLEURY avec pouvoir Jean-Luc MEUNIER

Pascal VAN DORSSELAER avec pouvoir Yvan NOEL

Mathieu BERNARD absent

Julien GAUDET absent

SECRETAIRE DE SEANCE : Christine BOUILLOT

En cette journée de deuil national décrétée par le Président de la République, une minute de silence a été observée en début de séance en hommage aux victimes du Cyclone Chido à Mayotte.

Une minute de silence a été également observée en l'honneur de Michel Bué décédé le 21 décembre (conseiller municipal de 1989 à 1995).

ORDRE DU JOUR :

Approbation PV dernière séance

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE

Monsieur le Maire, Yvan NOEL propose aux membres du Conseil Municipal de lui donner l'autorisation de verser une subvention de 1 000 euros début 2025 au nom de la commune d'OSLON, afin d'apporter soutien et solidarité aux habitants de MAYOTTE.

Il est décidé de faire ce virement à l'organisme de la « Croix Rouge », lequel agit dans l'urgence auprès des populations en difficulté.

Voté à l'unanimité.

DELIBERATION AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION ENTRETIEN DES VOIES CYCLABLES

Il a été établi par le Grand Chalon un Schéma Directeur Cyclable (SDC) pour la période 2019-2026 avec les communes qui la composent.

Ce SDC définit les voies composant le « réseau cyclable structurant » du territoire que les communes peuvent enrichir de leurs propres projets.

Sur la commune d'OSLON la voie concernée est située Route de Saint Germain (au départ de la boulangerie) en longeant ensuite le city stade pour déboucher au rond-point de la place de la Mairie puis continuant sur la Rue du Galois et pour finir empruntant la Rue du Moulin pour se diriger sur la commune de LANS afin de permettre la jonction avec la voie verte sur EPERVANS.

Cette voie partagée sera matérialisée par une signalétique au sol (prise en charge par le Grand Chalon) et l'entretien courant sera à la charge de la commune.

Ainsi la convention a pour objectif de définir les actions d'entretien et de préciser leur répartition entre la communauté d'agglomération du Grand Chalon et la commune d'OSLON.

Le Conseil Municipal autorise le Maire, Yvan NOEL à signer ladite convention.

Voté à l'unanimité.

DELIBERATION MISE EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une liste de créances irrécouvrables :

- N° de pièce 2022 R 184-8 : 5,25 euros
- N° de pièce 2022 R 184-29 : 16,50 euros
- N° de pièce 2022 R 193-5 : 5,50 euros
- N° de pièce 2023 R 204-10 : 4,70 euros

- N° de pièce 2019 R122-18 : 21,00 euros
- N° de pièce 2019 R 111-19 : 76,50 euros
- N° de pièce 2019 R 113-19 : 21,75 euros
- N° de pièce 2019 R 107-20 : 7,75 euros
- N° de pièce 2019 R 117-24 : 42,00 euros
- N° de pièce 2019 R 109-17 : 42,75 euros
- N° de pièce 2023 T 115 : 10,00 euros
- N° de pièce 2024 T 112 : 10,00 euros
- N° de pièce 2019 T 161 : 95,35 euros
- N° de pièce 2019 T 112 : 67,00 euros

Après un vote à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la mise en non-valeur de ces sommes (factures garderie, cantine) soit 426,05 €

DELIBERATION AUTORISATION DE SIGNATURE TRAVAUX RUE VIGNE RENARD

Après les travaux d'enfouissement des réseaux réalisés en 2024, la Rue Vigne Renard dont la voirie étant mitoyenne aux communes d'OSLON et de CHATENOY EN BRESSE, des dépenses d'entretien de réfection de la chaussée et un aménagement des accotements sont nécessaires. Les deux communes se sont engagées à opérer ce projet de rénovation en « co-maîtrise » d'ouvrage.

L'engagement de l'opération, pour effectuer les travaux en 2025 nécessite une validation par les Conseils Municipaux respectifs des deux communes.

CHATENOY EN BRESSE, identifiée en tant que maître d'ouvrage unique de l'opération, sollicitera l'Appel à projets du Département en 2025 et après les formalités effectuées, les travaux pourraient débuter dans le deuxième semestre 2025.

Vote à l'unanimité.

DELIBERATION AUTORISATION EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Considérant que le programme d'investissement de l'année 2024 fait ressortir un besoin de financement notamment pour les projets relatifs à la rénovation énergétique des bâtiments scolaires d'OSLON en attendant le versement des subventions sollicitées auprès différents organismes (département, région...).

Le Crédit Agricole Centre-Est sollicité par Yvan NOEL, après étude, fait une proposition de prêt à court terme à taux fixe de 2,86 % sur 24 mois pour un montant de 400 000 euros. Un remboursement anticipé reste possible sans indemnité.

Vote à l'unanimité.

POINTS DIVERS :

- Point installation des décorations de Noël : Intervention Yvan NOEL

Le 06 décembre Joëlle DE MATTEIS, Jean-Luc MEUNIER, Pierre FLEURY, Pascal VAN DORSSELAER, Nathalie KHEMDOUDI, Yvan NOEL ainsi que deux agents communaux ont participé à l'installation des décorations de Noël sur la commune, merci à eux.

Six endroits de la commune ont été ornés de sapins floqués et de sujets de Noël. Il est malheureusement à déplorer un vol de sapin et deux sujets.

- Point forêt : Intervention Joël CORPET

Les affouages ont commencé et sont bien avancés.

En mars 2025 une plantation de peupliers sera faite sur une parcelle de 3 ha.

En 2026 c'est sur un ha que des liquidambars (copalmes d'Amérique) seront plantés.

A l'étang du REZA la pancarte « chemin pédestre » a été sortie de l'eau.

Des dépôts sauvages ont été découverts vers l'ancienne décharge.

- Point RD 678 : Intervention de Jean-Luc MEUNIER et d'Yvan NOEL

Les travaux sont actuellement en étude. Trois phases de travaux sont prévues :

- ✓ Boulangerie jusqu'au CATIMINI
- ✓ CATIMINI jusqu'au parking poids lourds
- ✓ Parking poids lourds jusqu'à la ZA

Il convient de recenser les points les plus accidentogènes en priorité

- Point travaux école : Intervention Jean-Luc MEUNIER

Le 13 décembre dernier, un point sur le reste à faire a été organisé avec tous les intervenants concernés. Il reste encore, entre autres, les travaux PPMS (Point Prévention en Milieu Scolaire), alarme incendie à effectuer dans l'ancienne école.

L'inauguration de l'école s'est faite le 14 décembre matin par Yvan NOEL accompagné de tous les membres de la commission « travaux école » menée par Pascal VAN DORSSELAER ayant participé au projet.

Sébastien MARTIN président du Grand Chalon et Marie MERCIER sénatrice de Saône et Loire étaient présents et M. Le Sous-Préfet.

- Point inclusion numérique : Intervention Aline ROUSSEAUX

Un bilan est fait sur les ateliers numériques réalisés en 2024 sur le bassin de la Bresse Chalonnaise. Sur les 17 ateliers collectifs prévus, 6 ont été annulés par faute de participants. Désormais ces ateliers se feront uniquement à SAINT MARCEL.

Par ailleurs, les RDV privés ont bien fonctionné et seront par conséquent maintenus.

- Point bornes électriques Grand Chalon : Intervention Yvan NOEL

Dans le cadre du déploiement des bornes électriques sur le territoire de Saône et Loire, le Conseil Communautaire du 12 novembre 2024 a retenu la société « Easy Charge Services » pour la mise en œuvre du dispositif.

Deux types de bornes sont à prévoir sur OSOLON (charge rapide et charge lente).

Des réunions sont prévues en 2025.

Les emplacements futurs sont à déterminer.

- Point repas de Noël : Intervention Yvan NOEL

Merci à tous les volontaires pour avoir aidé au bon déroulement de ce repas.

Sur 114 enfants inscrits à l'école, 104 étaient présents au repas.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Nationale incendie : Intervention Yvan NOEL

Suite à des études, les extincteurs à eau ne sont plus autorisés à cause de la présence de fluor considéré comme un polluant éternel.

A partir du moment où ils seront vides, ils ne seront pas rechargés mais le contrôle est toujours effectué.

- Présentation projet ATHELIA PROMOTION urbanisme : Intervention Yvan NOEL

Une proposition de construction de 26 logements conventionnés Route de Saint Germain du Bois a été présentée par un bailleur social.

Après étude, il ressort que le PLH (plan local d'habitat) limite la commune.

OSOLON a besoin de primo accédants.

Ces logements étant trop concentrés, cette proposition n'est pas retenue par le Conseil

- Commission PLAN D'EAU : Intervention Jean-Luc MEUNIER

Une réunion « plan d'eau » a été organisée par le Grand Chalon, des ateliers ont été suivis et un avis devait être donné concernant l'impact du ruissellement sur l'environnement.

Une autre journée est prévue le 20 janvier 2025.

- Commission Journée Citoyenne programmée le 25 mai
- Prévoyance

La radiation de l'ancien organisme de prévoyance concernant les agents territoriaux sera effective au 31/12/2024.

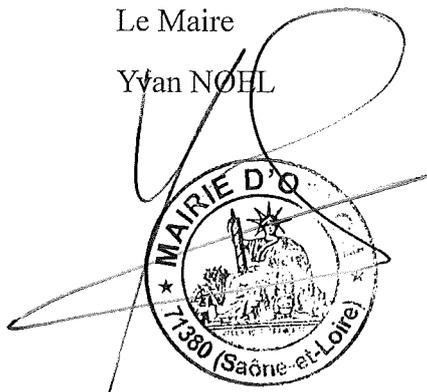
Dès le 01/01/2025, le nouveau prestataire retenu par le CDG71 est TERRITORIA
MUTUELLE

Prochaine séance le 27 Janvier 2025 à 19 heures 00

Fin de la séance 20 heures 35 minutes

Le Maire

Yvan NOËL



La Secrétaire de Séance

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, positioned below the title 'La Secrétaire de Séance'.